

Compte rendu de la réunion de coordination en visio du 6 décembre 2022

COORDINATION DES AMAPS POISSON

Personnes participantes: Pêcheur : Bruno et 17 participants

Participants ou amaps représentées : Alain Nantes est, Anne Sorinières, Nicole, Odile St Herblain Couéron, Philippe Hippodrome, Golven Le Portier Bouvron, Sébastien Amap centre, Béa Plessé, Loïc Preney Calipazo, Hélène Erdre et Loire, Cécile Bebin Calipazo, Bichon Cormerais Aigrefeuille, Donatien Jost Calipazo, Thérèse et Marie Lise Amap Couéron, Amap vignoble, Aigrefeuille, Stéphanie Lancien Orvault, Laurent Casse Hippodrome.

Si des participants ont été oubliés, veuillez nous en excuser, car les conditions de la visio n'ont pas permis d'être plus précis sur les participants.

1. bilan de rentrée

- les différents participants se connectent, certains doivent déconnecter leur camera, le réseau n'est pas très performant.
- Philippe souhaite la bienvenue aux participants et présente les membres de la commission : Nicole, Anne, Odile, Alain et Joël (excusé) .
- Bruno commence par le bilan de rentrée.

Le nombre de colis est en baisse ; de 1792 en 2020 à 1719 en 2021 puis 1574 à la fin octobre 2022. Soit une baisse de 124 colis.

Le nombre de colis augmente généralement en cours d'année.

Cette baisse n'est pas commune à tous les points de distribution ; certains en baisse nette, d'autres sont stables et d'autres ont augmenté le nombre de colis.

Quelles peuvent être les raisons de cette baisse ?

L'augmentation du prix du colis à 35€ ne semble pas une raison significative.

D'autres raisons, comme une certaine lassitude pour les plus anciens, la question du poids, le fait d'avoir à vider certains poissons, sont également évoquées.

Plusieurs amapiens souhaitent prendre un colis un mois sur 2 et donc se regroupent à 2 par contrat. Les anciens qui cessent ne sont pas remplacés par des nouveaux. Certains font plus attention au prix.

Philippe note la baisse en continu de l'AMAP Hippodrome, depuis 5 ans.

Plusieurs AMAP ont réussi à augmenter leur nombre de colis grâce à des méthodes de communication diverses :

proposer un colis en avril ou mai ou juin – distribuer des flyer pour le biais des sites de travail – ou par des écoles – proposer un ou 2 colis dans l'année – tester sur un mois -

Comment communiquer pour faire connaître les Amap ?

Une émission radiophonique du 24 novembre a traité du sujet – la Tête au Carré (à réécouter).

Certaines Amap voient le nombre de leurs adhérents augmenter mais pas pour les colis de poisson. Les nouveaux adhérents testent d'abord d'autres produits avant de se lancer.

Le colis de poisson reste un produit exigeant car il faut le prendre en charge dès le retour à la maison et parfois les poissons restent dans le congélateur un certain temps... on les oublie.

Les sites internet des Amap ne sont pas toujours mis à jour.

Plusieurs difficultés sont relevées : le jour de la distribution du poisson est-il le même que les autres produits ? Ce n'est pas le cas partout.

Les distributions en période de vacances posent des problèmes : Bruno répond que le calendrier évite les vacances de Noël mais pas toujours les autres congés.

L'article paru dans l'OF du 6 juin pour alerter les candidats aux élections sur les difficultés de la pêche à l'île d'Yeu a-t-il touché beaucoup de lecteurs ? Vu le nombre de retour, il semblerait que non.

Plusieurs participants connaissent une filière concurrente : POISCAILLE. Philippe s'est renseigné sur cette entreprise : c'est plus souple, on choisit ce qu'on veut (en fonction des disponibilités quand même) ,c'est plus cher (24,50€/kg en moyenne), il y a un grand choix de produits, c'est livré en magasin BIO ou chez un commerçant comme à Plessé.

Bruno connaît l'entrepreneur qui l'avait contacté dans le passé mais il n'a pas donné suite car il ne s'agit pas d'un système dans l'esprit de l'Amap : il s'agissait plutôt de faire du business.Ce n'est pas la même philosophie que les AMAP.

Les intervenants souhaitent que l'on communique sur le rapport qualité/prix, la proximité, la fraîcheur des produits, la rentabilité du système, ses avantages pour le pêcheur et le consommateur.

Alain propose de travailler sur un flyer. L'AMAP Chantenay propose son modèle comme base de travail.

Comment résoudre le problème des lieux de faible distribution ? Peut-on regrouper les lieux ? Cela implique ou de changer de jour, ou de se déplacer dans Nantes à vélo dans les embouteillages de fin de journée, ou de dissocier le jour du poisson des autres distributions, soit plusieurs difficultés à résoudre au risque de décourager tout le monde et de perdre des adhérents.

Faut-il repenser la carte des distributions ?

Avant de redistribuer les lieux, il serait préférable de réfléchir à communiquer sur les atouts de l'AMAP pour accroître le nombre des colis, quitte à dissocier le colis de poisson de la cotisation AMAP

Alain revient sur la question du poids du colis : les intervenants échangent sur les poids des différents colis depuis septembre, qui semble en baisse...

Bruno explique que le prix du poisson a fortement augmenté suite à la hausse des coûts, des charges, selon la météo, la variété, etc... Il a remarqué une légère diminution mais n'étant pas toujours présent, il ne peut voir tous les colis. Il informe également qu'il peut y avoir des baisses certains mois mais un lissage se fait sur l'année avec des rattrapages d'un mois à l'autre.

Il est convenu qu'il faut relayer ces informations auprès des amapiens.

Philippe : jje propose que jusqu'en juin on essaye d'être en phase entre le poids des colis distribués et ce qu'on a écrit dans les contrats, à savoir 2,5kg à 3,5kg de poissons entiers, le poids des filets correspondant à la moitié du poids de poisson entiers, 500g de filet équivalent à 1 kg de poisson entier.(information à rediffuser aux amapiens car ce paragraphe des contrats n'est pas forcément bien compris)

Ensuite on prendra en compte tous ces éléments pour préparer la saison 2023 2024.

2. Assises territoriales

Bruno a pu y assister et c'est une bonne chose car seul pêcheur présent, 20 25 personnes présentes.

3. Valor Yeu

Suite à la visite à l'île d'Yeu, nous suivons l'activité de cette entrepreneuse.

Bruno nous informe qu'elle a vendu tout ce qu'elle a fabriqué à partir du recyclage des filets.

Elle fabrique en particulier des boîtes à œufs réutilisables : malgré leur prix un peu élevé, cet objet peut représenter un cadeau de Noël par exemple.

4. Bilan de l'action sur les quotas

Odile explique qu'un courrier a été rédigé en direction des élus locaux pour alerter sur la baisse des quotas, les difficultés que rencontre le secteur de la pêche à l'île d'Yeu et la nécessité pour les amapiens de continuer à se fournir auprès des pêcheurs locaux.

Il a été adressé à de nombreux candidats aux élections législatives du 44 et 85 des listes les plus connues à l'exclusion de l'extrême droite et des listes inconnues. En partant d'une centaine de candidatures, environ 30 courriers ont été adressés (certains touchant une coalition électorale comme par exemple l'ensemble des NUPES). Bien entendu, nous n'avons reçu que peu de réponses mais un candidat du 44 nous a contacté se disant intéressé pour rencontrer les pêcheurs de l'île d'Yeu.

La lettre a été diffusée dans différentes Amap pour distribution. Un article est paru dans l'OF du 6/06/22 grâce à la correspondante OF de Coueron ainsi que dans Presse Océan et la presse vendéenne.

Bruno nous informe que les subventions promises lors de la baisse des quotas de soles n'ont pas encore été versées. Les pêcheurs ne sont pas favorables à des subventions de toute façon, il faut arrêter les aides ce n'est pas efficace.

Il annonce aussi d'une **augmentation du quota à venir** : Bruno nous a donné les précisions suivantes : le quota de sole pour l'année 2023 a bien augmenté de 20% par rapport à l'an dernier pour l'île d'Yeu le conseil de l'op a donc décidé d'attribuer un quota de 18 tonnes par bateau . l'an dernier il était de 15 tonnes .donclutotunebonne nouvelle.

En ce qui concerne les arrêts biologique 15 jours obligatoires sur le premier trimestre pour la sole et pour les arrêts techniques compensés pour les fileyeurs détenteurs d'une licence sole et présentant un taux de dépendance important à cette espèce. le taux pas encore fixé mais sûrement entre 20 et 30% . le dispositif AT démarre le 1er février et sera limité à 40 jours maxi voila les nouvelles que j'ai pour l'instant.

5. PORT OUVERT

Bruno va consulter les pêcheurs pour une date de journée PORT OUVERT à ST GILLES.

Alain conclut notre réunion. La qualité de la visio étant très moyenne, certains préfèrent une réunion réelle pour la prochaine fois
Merci à tous les participants pour les échanges.